



# Concours de crèches 2020



(\*) Lauréats concours crèches 2019

### **Fabrication**

Votre crèche devra être fabriquée uniquement à partir :

- De matériaux de récupération
- D'éléments naturels
- De nouvelles technologies (panneaux solaires, leds...)

Il est également possible de donner une « nouvelle vie » à une crèche existante avec les matériaux cités ci-dessus.

### **Présentation de votre projet**

- La liste des matériaux utilisés
- Les participants (jeunes, parents, enseignants, personnel OGEC)
- L'organisation au sein du groupe
- Les différentes étapes de création
- Toutes les précisions que vous jugerez utiles de nous donner

Il est indispensable de nous adresser des photos qui retracent l'évolution de votre création **OU** un film de 3mn maximum

- Par mail : [apelbassenormandie@orange.fr](mailto:apelbassenormandie@orange.fr)
- Par courrier : Apel académique de Caen  
4 rue de Lébisey – 14000 CAEN

### **ATTENTION**

Pour la neutralité de la délibération, le nom de votre établissement ne doit pas apparaître sur les photos, film ou autre document.

Toutefois, lors de l'envoi, merci de bien indiquer le nom de votre établissement et les coordonnées de la personne responsable du projet.

### **4 prix (remise d'un chèque)**

- Prix Apel académique = 500 €
- Prix Apel Calvados = 300 €
- Prix Apel Manche = 300 €
- Prix Apel Orne = 300 €

Vous souhaitez un  
renseignement,  
contactez le  
secrétariat au :  
**02.31.94.62.22**

**Réception de vos projets**  
**Jeudi 17 décembre 2020**  
**au plus tard**